

**INFO CHANTIER
ROUTE DE L'USINE-À-GAZ**

TRAVAUX

**MISE EN SÉPARATIF DU
RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
ET POSE D'UN REVÊTEMENT
PHONOABSORBANT**

**DÈS LUNDI 23 JANVIER 2017
POUR UNE DURÉE DE 3 MOIS**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

**RENSEIGNEMENTS
SERVICES TECHNIQUES
T. 022 306 07 50**

Quoi, comment ?

Le service du génie civil va procéder à la pose de collecteurs pour réaliser la mise en séparatif sur la route de l'Usine-à-Gaz et un revêtement phonoabsorbant sera également posé.

A partir du lundi 23 janvier 2017, les travaux se dérouleront par étapes successives sur la route de l'Usine-à-Gaz. La circulation sera en sens unique (en direction du Pont-Butin) sur une seule voie de circulation, une signalisation verticale sera mise en place à cet effet.

Les cheminements piétonniers seront maintenus, moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier. L'itinéraire des lignes TPG sera modifié en conséquence. Il est demandé aux usagers TPG de se référer à la signalisation mise en place.

Une signalisation sera mise en place pour la déviation selon les directives de la DGT (Direction Générale des Transports).

Lors de la dernière phase de travaux relative à la pose du revêtement phonoabsorbant, l'itinéraire des lignes TPG sera momentanément modifié et une information sera transmise aux riverains à cet effet.

L'accès aux propriétés privées sera garanti pendant toute la durée des travaux. Lors de la pose du revêtement phonoabsorbant, les riverains ne pourront ponctuellement pas accéder à leur propriété avec leur véhicule. Une coordination sera mise en place entre l'entreprise de génie civil en charge des travaux et les riverains concernés.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage présente à l'avance ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée et les remercie de leur compréhension.

Quand, combien de temps ?

Dès le lundi 23 janvier 2017, pendant environ trois mois, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Le service du génie civil recommande aux usagers de circuler avec prudence et les remercie par avance de se conformer à la signalisation mise en place. Toutes les mesures seront prises afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.

Pourquoi ?

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) a identifié les travaux nécessaires afin de répondre à l'évolution du quartier et à la mise en séparatif d'une partie du réseau qui est actuellement en unitaire à la route de l'Usine-à-Gaz. Profitant de la nécessité de construire de nouveaux collecteurs, des travaux d'assainissement du bruit routier seront menés en parallèle. La pose d'un revêtement phonoabsorbant de dernière génération, particulièrement efficace contre le bruit routier, contribue à améliorer la qualité de vie des riverains de la route de l'Usine-à-Gaz.

